

**Accueillir un élève sourd
dans sa classe**

Table des matières

A. Informations générales destinées aux professeurs accueillant un enfant sourd.

1. Préambule

2. Coordonnées:

3. Présentation :

3.1. Un enfant sourd dans votre classe

1. Aspects pratiques

2. Aspects pédagogiques

3.2. Le Centre Comprendre et Parler

3.3. Les interprètes

3. Fonctionnement de l'équipe des interprètes

4. Rôle de l'interprète

5. Déontologie

6. Mode de communication

7. Modalités

B. Informations particulières pour les professeurs de langues étrangères

1. Exercices ou tests de compréhension à l'audition:

2. Expression orale:

3. Examen oral:

A. Informations générales

1. Préambule

Le présent document est un résumé succinct de la farde "Etudions ensemble" édité par ESPAS. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter cette farde informative disponible auprès du titulaire.

2. Coordonnées:

Centre Comprendre et Parler

Rue de la Rive, 99-101
1200 Bruxelles
Téléphone : 02-770.04.40
Fax : 02-772.62.88

Directrice : Brigitte Charlier
Médecin directeur : Chantal Ligny
Responsable de l'équipe des interprètes : Isabelle Hulin
Interprète de référence :
Coordinateur CCP – EI – Ecole d'intégration :

Ecole Intégrée

Avenue Chapelle-aux-Champs, 65
1200 Bruxelles
Téléphone : 02-771.75.11
Fax: 02-772 62 88
directeur: M. Dumont

3.Présentation:

3.1. Un enfant sourd dans votre classe

Aspects pratiques

a. Veillez à rester dans le champ de vision de l'élève sourd:

Les petits gestes jouent un rôle essentiel dans la communication avec l'élève sourd. En effet, celui-ci ne perçoit, de votre parole, que le mouvement de vos lèvres, l'image labiale et les expressions de votre visage. Les gestes et mimes sont dès lors essentiels pour compléter, accompagner l'ensemble du message.

b. Assurez- vous que votre visage soit toujours visible:

L'expression de votre visage a un rôle fondamental dans la communication avec votre élève car il exprime les sentiments, l'intention (étonnements, doutes,...), la syntaxe (refus, questions,...),....

L'élève sourd suivra aisément votre discours si vous vous positionnez de face et que vous adoptez une mimique expressive. Evitez de parler en écrivant au tableau.

c. Ayez un regard direct:

L'élève doit voir vos yeux. Quand vous regardez l'élève, il sait que vous vous adressez à lui. Si vous voulez que votre élève regarde un objet quelconque, indiquez-le du doigt. Le regard joue un rôle de prise de contact, de maintien de la communication et de pointage.

d. L'élève lit sur vos lèvres:

Il est important de ne pas parler la main devant la bouche ou avec quelque chose en bouche. Porter une moustache ou une barbe gêne la lecture labiale. Pensez à vous placer dans son champ de vision et éventuellement à l'aide d'un mouvement de main attirer son regard.

e. Parlez normalement :

Votre débit de parole ne doit pas être trop rapide (l'élève sourd risque de décrocher), ni trop lent. Veillez à articuler, mais sans exagérer sinon la visualisation des mots est déformée.

Crier n'est ni utile, ni souhaitable: si l'élève est sourd profond, il n'entendra pas, s'il est appareillé, cela risque fort de le gêner.

Assurez-vous que l'élève ait bien compris en lui demandant de reformuler le message par exemple.

f. Quelle classe pour votre élève sourd?:

Une classe calme et bien éclairée favorise la concentration de l'élève. Les bruits et vibrations sont amplifiés par les prothèses, l'élève sourd se fatigue plus vite et comprend moins bien.

g. Quelle place pour votre élève sourd?:

Placer l'élève à un endroit où il peut tout voir, ni trop près, ni trop loin, ni trop isolé, entre deux camarades et dos à la lumière, lui permet de :

- voir le tableau en entier
- vous voir entièrement, vous et votre message gestuel
- lire sur vos lèvres
- lire facilement ce que vous écrivez au tableau
- recevoir le plus d'informations possibles et bénéficier d'une aide éventuelle.

2. Aspects pédagogiques

a. Quelques adaptations didactiques:

Ecrire le plus souvent possible au tableau (sans parler en même temps) permet de compléter et de structurer l'information donnée et de lever les ambiguïtés

La lecture suivie est un exercice difficile pour l'élève sourd: il ne peut, en même temps, lire sur les lèvres et lire ce qui est écrit dans le livre.

La dictée, la prise de notes et l'étude de documents posent le même type de problème. Pensez à alterner parole et écrit quand c'est nécessaire.

- . Lors des dictées, les phrases devraient être données en 'morceaux' afin que l'élève ait le temps de lire sur vos lèvres et ensuite d'écrire.
- . Pour suppléer les problèmes de prise de note, la situation idéale est de disposer des notes du professeur ou, à défaut, celles d'un ou plusieurs élèves de la classe.

b. Petits conseils:

- Evitez de donner des informations importantes dans une ambiance bruyante.
- Au niveau primaire, utilisez un cahier de communication: il permet les échanges entre vous et les parents de votre élève sourd. Ce cahier peut également être utilisé par le logopède.
- Si l'audioprothésiste estime que le système FM est bénéfique à l'enfant, il lui propose le port d'un système FM individuel afin que son confort acoustique soit amélioré. Cet appareil permet, avec une plus grande netteté, la transmission du message oral jusqu'à l'enfant, ceci même à distance, et privilégie votre voix par rapport au bruit ambiant de la classe.

3.2. Le Centre Comprendre et Parler

- C'est un centre de **rééducation fonctionnelle** des troubles de l'audition, de la parole et du langage.
- **Equipe multidisciplinaire** :
 - logopèdes
 - psychologues
 - assistantes sociales
 - audioprothésistes
 - aides pédagogiques
 - médecins
 - interprètes
 - psycho-motriciennes
- **Médecin directeur** : responsable du suivi clinique, participe aux réunions qui concernent l'enfant.

3.3. Les interprètes

1. Fonctionnement de l'équipe des interprètes

En fonction des spécificités de chacune (langues étrangères, connaissances préalables du sujet traité, maîtrise des différents moyens de communication, ...) une équipe de 4 ou 5 interprètes travaille avec chaque enfant sourd.

Parmi les interprètes qui interviennent auprès de l'enfant ou du jeune, une personne assure le rôle d'interprète de référence. Cette fonction vise à une meilleure cohérence de notre travail auprès des jeunes et à une bonne transmission des informations. L'interprète de référence est notamment chargée d'établir un horaire en collaboration avec vous, professeurs et les différents intervenants. Afin de répondre au mieux aux exigences du terrain, n'hésitez pas à lui communiquer les cours ne nécessitant pas d'interprétation, les changements horaire ou les activités exceptionnelles.

Posez-lui toutes vos questions concernant l'horaire d'interprétation ou le travail des interprètes.

L'interprète de référence fait également le lien entre l'équipe des interprètes qui interviennent auprès l'enfant et le reste de l'équipe des interprètes qui interprètent occasionnellement.

2. Rôle de l'interprète

L'interprète transmet à l'élève sourd, le plus **fidèlement** possible, le **contenu** et la **forme** des messages. L'intention et l'intonation sont respectées. Outre le contenu pédagogique, elle transmet l'ambiance sonore de la classe (bavardages, rangements, bruits inhabituels,...) ainsi que la vie sociale (les conversations entre les élèves, les petites anecdotes) composantes essentielles à son intégration et au développement de sa personnalité.

En situation d'interprétation, elle est le porte-parole de l'élève sourd et ne parle pas en son nom propre. Elle l'amène l'élève à s'adresser directement à vous par son intermédiaire en cas d'incompréhension des consignes ou des points abordés pendant la leçon. De même, elle tente d'inciter les élèves entendants qui l'interpelleraient au sujet de l'enfant sourd à s'adresser directement à celui-ci.

Bien que l'interprétation soit **simultanée**, l'enfant reçoit les informations quelques secondes après l'ensemble de la classe. Ses réactions sont donc décalées et il lui est très difficile de répondre aussi rapidement que ses pairs entendants.

L'interprète **adapte** sa manière de travailler en fonction des objectifs du professeur et des différentes situations (elle suit scrupuleusement le texte d'une compréhension à l'audition, mais essaye d'anticiper dans les jeux de rapidité par exemple).

Lors d'exercices nécessitant un effort de concentration, l'interprète peut ne pas interrompre l'enfant pour lui communiquer les informations qui arrivent au «compte-gouttes» mais les transmet plus tard.

3. Déontologie

L'interprète est tenue au secret professionnel. La **neutralité** est exigée, aucun commentaire ne sera donné par elle sur les méthodes de travail, la pédagogie,... De même, elle n'intervient pas face à un comportement sanctionnable de l'élève: tricheries, bavardages,... Elle ne peut pas non plus assurer de remplacement ou de surveillance en cas d'absence momentanée du professeur.

4. Modes de communication

Le mode de communication utilisé par l'interprète est choisi pour chaque enfant par l'équipe multidisciplinaire du Centre Comprendre et Parler en fonction du projet établi avec les parents.

Différents modes de communication sont utilisés par les interprètes du Centre Comprendre et parler :

- Le LPC ou Language Parlé Complété est un **code**, une aide à la lecture labiale. La langue française est **codée** de façon **phonétique**. Le LPC supprime les ambiguïtés ou complète les lacunes de la lecture labiale. Le Cued Speech et le VISI-C sont les équivalents du LPC en anglais et en néerlandais.
- La Langue des Signes (L.S.) est la langue pratiquée par les Sourds, c'est une **langue** gestuelle, possédant une grammaire et un vocabulaire propres.
- La dactylogogie, épellation par la main, se fait occasionnellement.

5. Modalités

,Simultanéité:

Certaines situations impliquent pour les entendants d'effectuer simultanément différentes tâches: écouter et écrire. L'élève sourd, lui, ne peut regarder l'interprète et écrire en même temps. Certaines adaptations sont donc nécessaires:

- de la part du professeur: donner le texte d'une dictée ou d'une compréhension à l'audition à l'interprète, présenter le plan de la leçon au tableau, ...
- de la part de l'interprète : résumer, suivre du doigt, en respectant le rythme, un texte lu à haute voix,...
- de la part de l'élève: améliorer sa prise de notes, ...

Activités extérieures:

Si sa présence est justifiée et dans la mesure des possibilités, l'interprète intervient également lors d'activités organisées à l'extérieur (visites de musées, excursions, classes vertes, cinéma, spectacles, stage ,...).

Place de l'interprète:

Généralement, l'interprète se place en face de l'élève sourd.

B. Informations particulières pour les professeurs de langues étrangères

Tout est codé par l'interprète en Cued Speech ou Visi-C. Selon la langue enseignée, le commentaire en français est codé en LPC ou traduit en LS. En fonction du temps disponible, du projet, de l'enfant,...

L'élève sourd peut participer à toutes les activités avec des compétences variables et plus de difficultés pour les activités strictement orales : dictées, exercices de compréhension à l'audition, exercices d'expression orale, ...

Plus le niveau de langue devient élevé, plus il est préférable que les interprètes disposent des textes des compréhensions à l'audition afin que l'interprétation se passe dans de bonnes conditions.

Les dictées sont codées par l'interprète qui devrait également posséder le texte. Le rythme et la structure du professeur sont respectés. Cependant l'enfant sourd a besoin de moment de 'blancs' afin de noter ce qu'il a décodé. La même technique est utilisée pour les compréhensions à l'audition.

1. Exercices ou tests de compréhension à l'audition:

Plusieurs situations sont possibles:

1. Les élèves doivent répondre aux questions pendant l'écoute:

L'interprète demandera le texte de la compréhension.

- l'audition et elle codera si possible au même rythme que la cassette. Néanmoins cette traduction prendra un temps légèrement plus long

L'interprète arrête de coder lorsque l'élève sourd veut répondre par écrit. Regarder l'interprète et répondre aux questions en même temps est **impossible** pour l'élève sourd, il est donc **essentiel** de lui laisser du temps pour accomplir les deux tâches.

Il est également absolument nécessaire que l'élève sourd ait la possibilité de lire les questions avant de commencer afin de les mémoriser.

2. Les élèves doivent répondre aux questions après l'écoute:

L'interprète reçoit le texte et le code si possible au même rythme que la cassette. Il existe cependant un léger décalage, l'élève sourd accusera donc un retard.

3. L'élève sourd reçoit le texte écrit pendant que la classe écoute la cassette:

Dans certaines situations, l'élève sourd dispose du texte le temps d'écoute par les élèves entendants. L'écoute terminée, le texte lui est retiré. Le texte est lu par l'élève sourd autant de fois que les élèves entendent la cassette. L'exercice pour l'élève sourd est de gérer ce temps limité pour la lecture. L'interprète n'intervient pas.

4. Les cassettes vidéos:

L'interprète visionne la cassette avant le cours afin de faciliter son travail et de sélectionner les moments où les images sont plus importantes dans la compréhension du message.

2.Expression orale:

Jeux de rôles, dialogues, élocutions,...

La participation orale de l'élève sourd dépend de son degré d'intelligibilité et de ses moyens de communication:

- l'élève sourd oralise de façon intelligible: l'interprète n'intervient pas.
- l'élève signe: l'interprète traduit ou lit le texte sur lequel se base l'élève signant. Dans ce cas l'interprète reproduit fidèlement le contenu, la structure du texte y compris les fautes de l'élève.
- l'élève oralise mais distribue auparavant son texte à toute la classe: l'interprète n'intervient pas.
- l'élève oralise mais l'interprète répète de façon plus intelligible (l'interprète a pris connaissance de ce texte au préalable).

Remarque : Lors d'une présentation orale, il est important que l'élève sourd prépare son texte de la même façon que l'élève entendant et rencontre l'interprète pour le lui présenter.

Certains élèves sont difficilement compréhensibles, il n'est pas souhaitable de les pousser à présenter leur travail exclusivement oralement.

3.examen oral:

Si l'élève n'est pas suffisamment intelligible, l'interprète peut intervenir pour traduire ses réponses. Il est aussi possible que l'élève réponde par écrit aux questions posées oralement par le professeur.

Retenons...

Rester dans le champ de vision de l'élève sourd, le visage et les lèvres sont fondamentaux pour sa compréhension.

L'élève sourd n'est pas capable de regarder l'interprète et de prendre des notes en même temps.

Il existe un décalage entre le discours du professeur et la traduction de l'interprète.